

Site aquacole en milieu marin

Formulaire de demande

PARTIE A : Site conchylicole à des fins commerciales



**Information de base requise pour l'analyse d'une demande de site
aquacole en milieu marin au Québec ou pour sa modification
Version Avril 2012**

PARTIE A

INFORMATION DE BASE REQUISE POUR L'ANALYSE D'UNE DEMANDE OU D'UNE MODIFICATION DE SITE AQUACOLE À DES FINS COMMERCIALES AU QUÉBEC¹

N/Réf. : _____

1. Identification			
	Promoteur	Personne-ressource	Consultant
Nom			
Adresse			
Ville			
Code postal			
Téléphone	() - ext.	() - ext.	() - ext.
Télécopie	() -	() -	() -
Courriel			
<input type="checkbox"/> Lettres patentes <input type="checkbox"/> Autorisation ou procuration <input type="checkbox"/> Numéro de permis aquacole _____ <input type="checkbox"/> Numéro CIDREQ _____			

2. Nature de la demande
<input type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Modification de site <input type="checkbox"/> Modification des activités

3. Résumé du projet (250 mots) (Où, quoi, comment, quand, etc.)

SIGNATURE DU PROMOTEUR : _____

DATE : _____

¹ PS : Utiliser un formulaire distinct pour chaque site.

4. EMBLACEMENT																
Nom du plan d'eau principal	<p style="text-align: center;">COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES DÉLIMITANT L'AIRE D'AQUACULTURE</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>Points</u></th> <th><u>Latitude</u></th> <th><u>Longitude</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>_____</td> <td>_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "</td> </tr> <tr> <td>_____</td> <td>_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "</td> </tr> <tr> <td>Centre</td> <td>_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "</td> </tr> </tbody> </table> <p>NOTE : Une précision d'un dixième de seconde est requise. Pris à partir de : <input type="checkbox"/> GPS <input type="checkbox"/> Carte Datum : <input type="checkbox"/> NAD 83</p>	<u>Points</u>	<u>Latitude</u>	<u>Longitude</u>	_____	_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "	_____	_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "	_____	_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "	_____	_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "	_____	_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "	Centre	_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "
<u>Points</u>		<u>Latitude</u>	<u>Longitude</u>													
_____		_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "														
_____		_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "														
_____		_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "														
_____		_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "														
_____	_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "															
Centre	_____ ° _____ ' _____ " _____ ° _____ ' _____ "															
Nom du plan d'eau secondaire (baie, embouchure, etc.)																
En front de :																
Municipalité																
Région administrative																
Carte nautique # : _____ S'il y a des installations terrestres, indiquez le numéro de carte topographique Carte topographique # : _____																
DIMENSIONS DE L'AIRE D'AQUACULTURE																
Longueur _____ Largeur _____ (mètres)	TECHNIQUE D'ÉLEVAGE ET USAGE DE CE SITE															
Superficie _____ (mètres ²)																

5. Espèce (s) visée (s)			
Espèce (s)	Nom scientifique	Provenance	Objectif de production
			tm
			tm
			tm

6. Lieux visés et usages à proximité
<input type="checkbox"/> 6.1. Indiquer sur un extrait de carte nautique la localisation de la ou des surfaces demandées. <input type="checkbox"/> 6.2. Indiquer et localiser sur un extrait de carte topographique les infrastructures et terrains occupés en précisant leur usage (ex., accès, entreposage, etc.). <input type="checkbox"/> 6.3. Indiquer et localiser, sur un extrait de carte topographique, tout émissaire d'eaux usées situé à moins de 7,5 km d'une partie de la ou des surfaces demandées.

Note : Pour les espèces et techniques aquacoles particulières, le promoteur doit adapter le formulaire et les informations requises tout en respectant les exigences.

Note : Les différents ministères se réservent le droit de modifier ou ajouter des exigences selon la nature de la demande ou le contexte particulier.

SIGNATURE DU PROMOTEUR : _____

DATE : _____

7. BALISAGE (Pour un schéma type de balisage d'une infrastructure aquacole, vous devez référer aux figures des pages suivantes)		
A & B. BOUDINS OU COLLECTEURS Type : _____ Longueur : _____ (mètres)	C. FILIÈRES Type : _____ Nombre : _____ Longueur : _____ (mètres)	
D. FLOTTEURS Couleur : _____ (SI AUTRE QUE JAUNE) Forme : _____ Dimensions : _____	E. ANCRAGES A) Type : _____ Dimensions : _____ Poids : _____ (tm) Nombre : _____ B) Type : _____ Dimensions : _____ Poids : _____ (tm) Nombre : _____	
F. PROFONDEUR AU SITE : _____ (mètres) (Référence au zéro des cartes nautiques)		
G. DÉGAGEMENT MINIMUM SOUS LA SURFACE Période estivale, Site balisé : _____ (mètres) Période hivernale, Site non balisé : _____ (mètres) (Référence au zéro des cartes nautiques) Remarque : Un dégagement minimum de 2 mètres doit être maintenu entre les filières et la surface du plan d'eau (sauf collecteurs)		
H. BALISAGE DE COIN (voir notes de bas de page) <u>Nombre</u> ___ Bouées d'avertissement jaunes ___ Bouées Bâbord (vertes) ___ Bouées Tribord (rouges) <u>En fonction des exigences LPEN</u> ___ réflecteurs radar ___ feux lumineux (FI) 4S	J. BALISAGE INTERMÉDIAIRE <u>Espacement maximal : 400 (mètres)</u> <u>Nombre</u> ___ Bouées d'avertissement jaunes ___ Bouées Bâbord (vertes) ___ Bouées Tribord (rouges) <u>En fonction des exigences LPEN</u> ___ réflecteurs radar ___ feux lumineux (FI) 4S	K. BALISAGE COMPLÉMENTAIRE <u>Espacement maximal : 100 (mètres)</u> Couleur : Jaune Forme : ballon ou cylindrique Dimensions : diamètre minimum : 40 cm
PÉRIODE DE MOUILLAGE DES BOUÉES DE BALISAGE Les bouées de balisage sont mouillées annuellement tout au long de la période de navigation, <u>ou en fonction des exigences de Transports Canada-LPEN</u>		AUTRE INFORMATION PERTINENTE
ADVENANT L'ABANCON DE L'EXPLOITATION DU SITE AQUACOLE, LE PROMOTEUR S'ENGAGE À RETIRER DE L'EAU TOUS LES ÉQUIPEMENTS, DANS LES DÉLAIS PRESCRITS PAR TRANSPORTS CANADA.		
SIGNATURE DU PROMOTEUR : _____		DATE : _____

Note 1 : Le promoteur doit présenter un plan de balisage détaillé et spécifique à la présente demande.

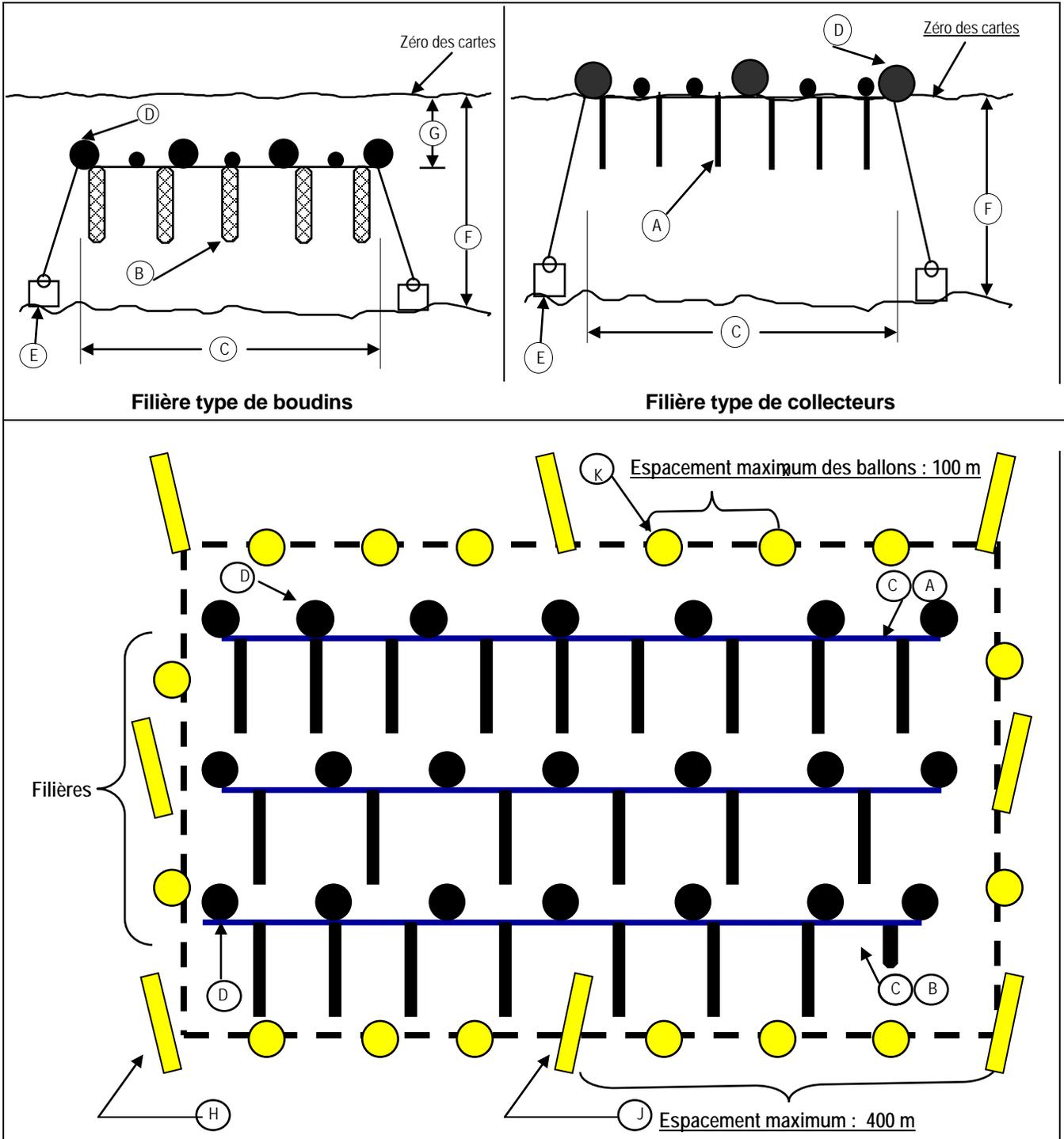
Indiquer la position de chacun des types de bouées

Note 2 : Se référer au modèle type de la page A-4 pour les bouées de coins (H) et intermédiaire (J)

Note 3 : Les ancrages, équipements et système de balisage sont localisés à l'intérieur des limites de l'aire aquacole approuvée

Note 4 : Le système de balisage délimite la superficie utilisée par les ancrages et équipements aquacoles en place

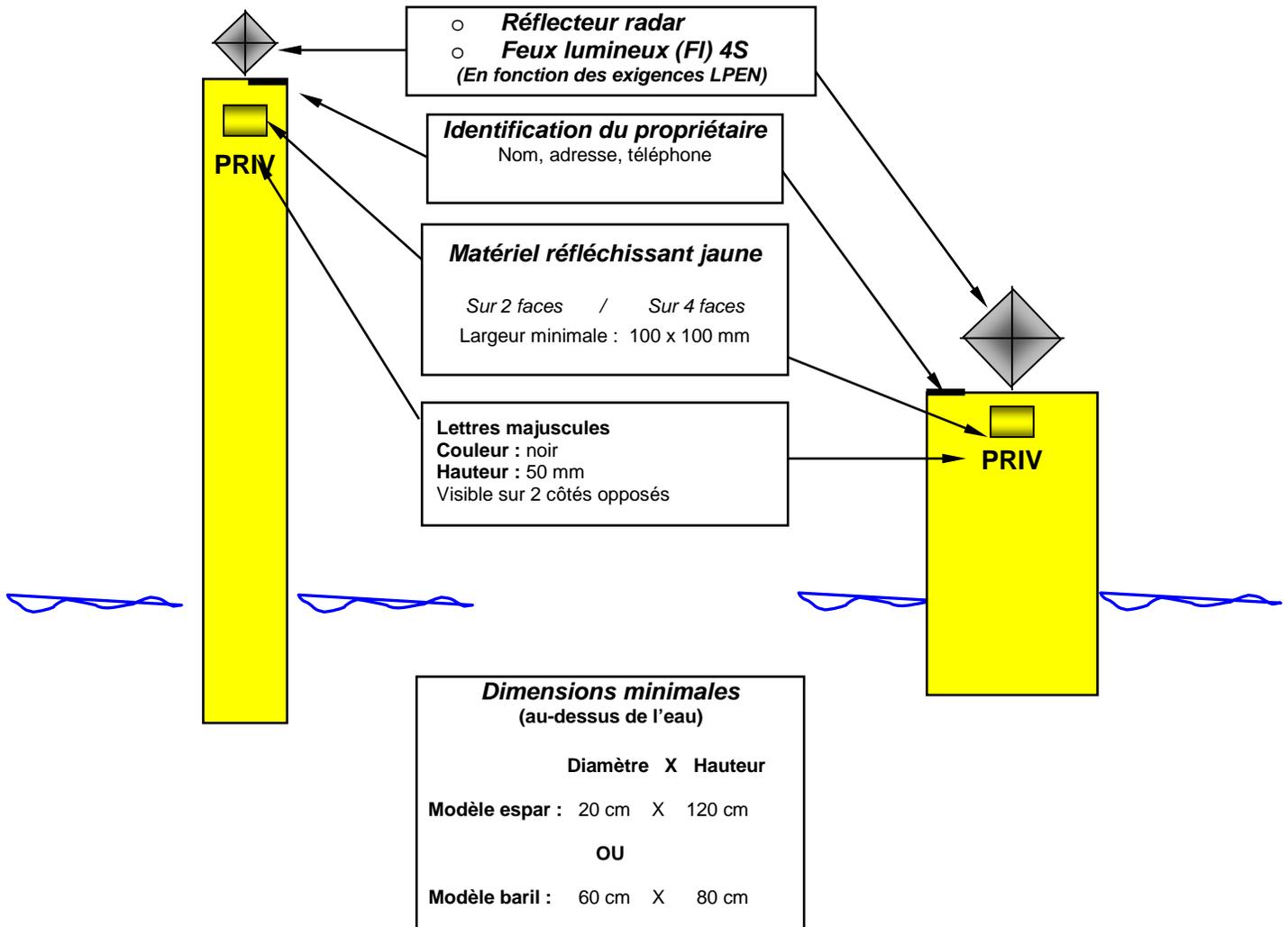
Schéma type de balisage d'une infrastructure aquacole (mollusques)



SIGNATURE DU PROMOTEUR : _____

DATE : _____

Bouée d'avertissement type de couleur jaune délimitant l'aire d'aquaculture (conformément au Règlement sur les bouées privées – Dors/99-335)



SIGNATURE DU PROMOTEUR : _____

DATE : _____

Les informations suivantes devront aussi être fournies afin que les autorités impliquées puissent procéder à l'analyse de votre demande. Veuillez noter que lors d'une évaluation environnementale, l'acquisition des données, ainsi que les frais relatifs à l'échantillonnage d'un site non classifié incombent au promoteur.

8. DESCRIPTION DU PROJET

- 8.1 Activités visées – Aquaculture des végétaux (laminaires, etc.) et des invertébrés (échinodermes, mollusques, crustacés)**
- Indiquer l'espèce qui sera cultivée, élevée ou gardée en captivité et les objectifs de production.
 - Partie du cycle vital et durée du cycle de production.
 - Méthodes d'élevage, de culture, de captage, d'approvisionnement en juvéniles, d'ensemencement, d'entretien et de récolte.
 - Échéancier de production et volume de production maximum projeté.
 - Origine et destination des organismes cultivés. Spécifier si des individus sauvages doivent être capturés ou captés à des fins aquacoles.
 - Type de produits vendus, marchés et acheteurs visés. S'il s'agit d'élevage de pétoncles, indiquer la forme sous laquelle ils seront vendus (corps entier [vivant ou écaillé] / muscle et gonade / muscle adducteur seulement).
 - Indiquer la biomasse totale d'ensemencement et la production estimée (récolte) sur le site.
 - Indiquer le lieu et les méthodes d'élimination des coquilles, des cordes, des boudins, des débris de filet, etc.
 - Produire un calendrier détaillé des activités prévues (production et construction), ainsi que leur emplacement.
 - Confirmer que les transferts répondront aux exigences du Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques (http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/aquaculture/code/prelim_f.htm).

Note : La ou les méthodes d'élevage et les objectifs de production devront être présentés pour un minimum de 3 ans ou d'un cycle complet de production s'il est supérieur à trois ans.

- 8.2 Expérience ou formation pertinente du ou des promoteurs**
- Décrire l'expérience ou formation pertinente sur le plan technique
 - Décrire l'expérience ou formation pertinente en gestion d'entreprise

9. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

- 9.1 Description des installations**
- Type d'ouvrage
 - Détails sur le ou les ouvrages proposés (c.-à-d., cages, systèmes de filières, quais, estacades à glace, etc.).
 - Fournir une copie des plans en élévation et en coupe des installations proposées.
 - Fournir les détails sur les autres structures et bâtiments à construire ou à modifier en raison du projet.
 - Indiquer les besoins en accès au site (ex. prise d'eau, quai, etc.).
 - Sommaire des méthodes de construction ou d'installation (c.-à-d., équipements utilisés, construction temporaire qui pourrait avoir des répercussions sur la navigation ou sur l'environnement).
 - Établir le calendrier de balisage saisonnier proposé.
 - Décrire le processus de sélection du site, notamment les possibilités et les contraintes qui ont été évaluées.

10. DESCRIPTION DU MILIEU RÉCEPTEUR

10.1 Contexte environnemental et biologique

- Indiquer sommairement les caractéristiques biologiques principales du milieu où se trouvent les sites demandés (faune et flore présentes).
- Répertorier les apports de matières organiques et les sources de contaminants pouvant être présents dans le secteur (eaux d'égout brutes ou traitées, activités agricoles et industrielles, etc.).

10.2 Caractéristiques du milieu

- Identifier et décrire toutes les aides à la navigation existantes, fixes ou flottantes, situées à proximité du site (bouées, feux de navigation, panneaux).
- Décrire les conditions de visibilité ; périodes de brouillard ou de visibilité réduite.
- Décrire les activités de pêche (pêche commerciale, autochtone ou récréative) et d'aquaculture, les activités touristiques et récréatives (navigation de plaisance, plongée, ski nautique, natation, etc.) pratiquées dans le voisinage (dans un rayon de 2km) du projet. Prière de les indiquer sur un extrait de carte nautique.
- Indiquer le dégagement minimal et maximal entre le fond de la mer et les installations/structures aquacoles à la marée la plus basse et à la marée la plus haute, en référence au zéro des cartes nautiques (mètres).
- Indiquer la profondeur (mètres) à l'emplacement des structures, ainsi qu'aux coins du site aquacole.
- Indiquer l'existence des dangers à la navigation, tels que des rochers, des hauts-fonds, des épaves, etc.
- Décrire toutes les caractéristiques particulières du cours d'eau navigable, tels que les quais, les pontons flottants, les cales de halage, les limites établies d'un port, les câbles aériens, les ponts, les barrages, les routes de traversier, les hydrobases, etc.
- Préciser si le site proposé est situé près d'une *zone de protection marine* actuelle ou potentielle ou d'autres réserves ou parcs fédéraux ou provinciaux. Si c'est le cas, indiquer leur nom et leur emplacement.

10.3 Situation géographique et détails sur le site

- Fournir des photos du secteur où les structures seront installées (si le projet implique des structures dans la zone de marée).
- Dans un rayon de 2 km, localiser les zones écologiquement vulnérables (ex., frayère, rivière à saumon, zostère, herbiers) entourant le site proposé.

10.4 Caractéristiques du cours d'eau

- Marnage, flot et jusant de la marée (en référence au zéro des cartes nautiques).
- Déterminer la vitesse moyenne, minimale et maximale des courants rencontrés lors du flot et du jusant (cm/sec ou noeuds).
- Préciser la direction des courants dominants lors du flot et du jusant (cm/sec ou nœuds).
- Caractéristiques de la formation des glaces.
- Provenance des vents dominants en été et en hiver.
- Conditions de visibilité : périodes de brouillard ou de visibilité réduite.

10.5 Milieu biologique et physique

- Au site aquacole, décrire la nature du fond marin (limon, sable, gravier, galets, roche-mère, etc.).
- Au site aquacole, décrire et localiser la végétation aquatique (zostère marine, algues brunes etc.), les organismes aquatiques (oursins, homards, crabes, concombres de mer, poissons, mammifères marins, et autres organismes benthiques, etc.) et tout autre élément important de l'habitat du poisson (voir p.9 pour la définition légale de l'habitat du poisson).
- Fournir une évaluation qualitative de l'abondance de chacun des éléments (ex. surface couverte en pourcentage ou nombre d'individus observés dans une zone donnée).
- Caractériser les aires de rassemblement de poissons, ainsi que les aires d'alimentation, de reproduction, de croissance ou d'hivernage.

- Mentionner si les structures se trouvent sur une route migratoire d'une espèce connue de poisson. Le cas échéant, nommer l'espèce ou les espèces et indiquer la période où la migration se produit.
- Préciser la distance où se trouvent le ou les autres cours d'eau les plus proches.
- Dresser une liste du ou des types de prédateurs potentiels (p. ex., oiseaux, étoiles de mer, crabes, gastéropodes, mammifères marins, etc.) qui peuvent nuire aux activités aquacoles.
- Déterminer si des espèces en péril sont présentes sur le site ou à proximité. Le cas échéant, donner des détails sur celles qui peuvent y résider temporairement ou en permanence.
- Indiquer la profondeur atteinte au moyen d'un disque de Secchi (indice de la turbidité). Indiquer, entre autres, la méthode utilisée (avec ou sans hublot, période de l'année, heure de la journée, conditions météorologiques avant et pendant le test, etc.).

10.6 Milieu socio-économique

- Préciser si le projet proposé peut avoir une incidence sur les peuples autochtones et sur l'utilisation de leurs terres et ressources à des fins traditionnelles et décrire les moyens qui sont envisagés pour atténuer ces impacts. Le cas échéant, résumer les discussions et la correspondance échangée avec eux.
- Préciser si le site proposé abrite un élément qui a une importance sur le plan historique, archéologique, paléontologique ou architectural. Dans l'affirmative, expliquer son importance et décrire les moyens qui sont envisagés pour atténuer les impacts sur ces éléments.

10.7 Consultation publique

- Mentionner (et en fournir des exemplaires) tout avis ou annonce faits à la population en général ou à des groupes en particulier en lien avec le projet, en précisant la ou les dates, ainsi que le moyen utilisé. Fournir les noms des personnes-ressources et les dates des rencontres ou des interactions.
- Fournir de l'information sur les commentaires et recommandations favorables ou défavorables reçus concernant l'entreprise projetée.
- Indiquer, le cas échéant, si le projet a été discuté à la table de gestion intégrée de votre secteur.

11. DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS

11.1 Infrastructure

- Décrire les procédures d'entretien et d'inspection, ainsi que leur fréquence. Mentionner les exigences mensuelles et annuelles concernant l'entretien.
- Si la mise en exploitation du site est progressive, donner des détails sur les étapes de l'expansion, ainsi qu'un calendrier.
- Fournir une copie des plans et une description des projets d'agrandissement futurs dans le même secteur.
- Indiquer les procédures d'exploitation et les mesures d'atténuation prévues pour réduire les effets négatifs potentiels de l'implantation des infrastructures.

11.1.1 Culture sur le fond

- Donner une description du ou des types de structures prévues, ainsi que les ouvrages associés, notamment les filets anti-prédateurs et couvre-bassin, les clôtures et les tables.
- Indiquer la superficie du fond couverte par ces structures.

11.1.2 Culture surélevée

- Décrire la technologie de culture prévue (poches, boudins, plateaux, cages, tables, radeaux, etc.).
- Donner les dimensions et une description des structures prévues, ainsi que le nombre d'unités prévu au moment de l'utilisation complète du site.
- Préciser la superficie occupée par les structures en surface et sous l'eau.
- Décrire les techniques et pratiques d'élevage (relevage et mise à l'eau des filières, nettoyage de l'équipement mouillé, etc.) qui seront mises en œuvre.

12. DESCRIPTION DE LA PRODUCTION

12.1 Lutte contre les prédateurs et salissures

- Décrire les mesures qui seront prises afin d'attirer le moins possible les prédateurs et de restreindre au maximum leur interaction avec les organismes de culture.
- Décrire les méthodes de lutte contre les prédateurs.
- Fournir des détails sur les agents antisalissures qui pourront être utilisés et décrire le mode d'application de chacun en précisant la méthode et la fréquence d'application, ainsi que l'endroit où ils seront utilisés.
- Décrire aussi les processus mécaniques d'enlèvement des salissures qui pourraient être utilisés. Expliquer où les salissures, l'eau et les autres matières seront éliminées.

12.2 Matières dangereuses

- Fournir la liste des matières dangereuses qui pourront être utilisées sur le site (agents de nettoyage, combustibles, etc.).
- Donner des détails sur le transport, l'utilisation, l'entreposage et l'élimination de ces matières et de leurs contenants (p. ex., pots de peinture, bidons d'huile).

12.3 Qualité de l'eau et déchets humains

- Décrire en détails les installations temporaires (à terre ou sur l'eau) servant à l'habitation ou à l'entretien des organismes en culture et préciser les mesures prises pour éviter qu'elles ne contaminent les eaux du site aquacole proposé.
- Si les installations d'habitation temporaires sont installées sur un bateau, un radeau ou plate-forme flottante, préciser la distance qui les séparera du site aquacole proposé.
- Préciser si le site proposé est situé dans un secteur coquillier classifié. Dans l'affirmative, préciser la classification actuelle et la date du relevé le plus récent. Dans la négative, préciser l'emplacement du secteur classifié le plus proche et la date du plus récent relevé.

13. ACCÈS À DES STOCKS SAUVAGES ET INTRODUCTIONS ET TRANSFERTS D'ORGANISMES AQUATIQUES

13.1 Accès à des stocks sauvages à des fins aquacoles

- Si un permis de pêche est requis, fournir les renseignements suivants :
 - espèce visée ;
 - quantité et caractéristiques des individus recherchés (taille) ;
 - lieu des activités de captage ou de pêche ;
 - méthode de capture et quantité d'agrès requis ;
 - si applicable, en quoi la méthode retenue est-elle sélective (prendra-t-on uniquement l'espèce visée et les individus nécessaires ?) ;
 - période de capture ;
 - bateau utilisé ;
 - nom de la personne qui procédera à la capture ;
 - est-ce que les captures permettront l'autosuffisance pour les années futures ?

13.2 Introductions et transferts d'organismes aquatiques

- Compléter le **Tableau 1**.
- Inclure un extrait de carte de l'endroit spécifique où les organismes seront relâchés
- Indiquer la date des transferts proposés.
- Indiquer le mode de transport.
- Indiquer si une demande de permis a déjà été effectuée au Comité des introductions et des transferts pour le transfert du cheptel d'un endroit à un autre.
- Indiquer si ce transfert a été effectué auparavant. Si oui, quand ?
- Indiquer si cette demande fait partie de vos opérations annuelles.
- Indiquer si vous aurez besoin de ce même type de permis annuellement.
- Fournir toute information disponible sur l'état de santé des organismes à relâcher. Fournir une copie du certificat faisant état des conditions pathogènes spécifiques ou attestant de l'absence de maladies.
- Indiquer les vaccins, antibiotiques, antiparasitaires et antifongiques utilisés à la source et/ou lors du transfert.
- Fournir une description des mesures d'atténuation pour réduire les impacts éventuels sur les espèces indigènes.
- Décrire les méthodes de désinfection / destruction des contenants et matériaux.

Tableau 1. Information relative aux introductions et transferts proposés.

Site d'origine des organismes	No de Permis	Souche	Taille	Date
Site receveur	No du site	Quantité prévue	Quantité transférée	Date

14. PLANS DE CONTINGENCE ET SUIVIS

14.1 Changements apportés au projet en raison de l'environnement

- Évaluer les effets qui peuvent être causés par l'environnement (climat, conditions météorologiques, marées, proliférations d'algues toxiques, vent et vagues, glaces, etc.) sur le projet et les installations. Indiquer les changements apportés au projet et les mesures planifiées visant à atténuer ces effets.

14.2 Accidents et défauts

- Indiquer les risques potentiels liés à des accidents ou à des défauts qui pourraient survenir pendant l'implantation, l'exploitation et la désaffectation de l'établissement (p. ex., déversements d'hydrocarbures, destruction par les tempêtes, pertes massives de poissons, etc.).
- Indiquer quels seront les suivis effectués afin de s'assurer d'identifier et de limiter les impacts sur la navigation et identifier les mesures qui seront prises après un incident.

Note : Dans le cas où les équipements subiraient des déplacements à l'extérieur du site approuvé, le promoteur devra assurer immédiatement l'émission d'avis à la navigation décrivant la situation et replacer dans les plus brefs délais les équipements à l'emplacement approuvé. Le promoteur devra retirer des eaux navigables tous les équipements qui ne respectent pas l'approbation émise en vertu de la *Loi sur la Protection des eaux navigables*. Un plan d'urgence doit être fourni et gardé à jour en tout temps.

15. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS (S'ILS SONT DÉJÀ DISPONIBLES)

- Étude d'impact réalisée par le promoteur.
- Certificat d'autorisation du MENV.
- Commentaires reçus des milieux maritimes consultés (inclure les coordonnées).
- Commentaires reçus d'autres parties intéressées.
- Tout plan de zonage connu de la région ou y référer.
- Définition de tout effet cumulatif connu et mesures d'atténuation (changement des routes maritimes, encombrement et capacité du secteur à supporter le projet proposé, etc.).
- Toutes les autres autorisations requises déjà obtenues (municipalité, MRC et ministères).